



Conseil Communautaire
14 décembre 2017
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 60
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 07 décembre 2017
Date de publication : 22 décembre 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Créret, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, A. Douzenel, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, A. Hamdaoui, N. Jeannet, P. Jobez, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot suppléé par M. Barbier, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, JM. Daubigny, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 115/17

Objet

Autorisation d'engagement et
mandatement des crédits
d'investissements

Secrétaire de séance

Maurice HOFFMANN

Rapporteur :

Félix MACARD

Délégués absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à S. Champanhet, JP Cuinet à C. Bourgeois-République, C. Demortier à S. Marchand, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à P. Jobez, J. Gruet à A. Douzenel, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à C. Nonnotte-Bouton, S. Kayi à I. Mangin, JP Lefèvre à J. Péchinot, E. Schlegel à JB Gagnoux, JM Sermier à JP Fichère, JC. Wambst à A. Albertini.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
G. Soldavini, F. Barthoulot, I. Voutquenne, J. Lombard, A. Diebolt, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, C. François, G. Coutrot, R. Curly.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-1,

Considérant que la date d'adoption du budget primitif de l'année 2018 est programmée dans le courant du mois de mars 2018, après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant les obligations de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en matière d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement, afin d'assurer un fonctionnement normal des services,

Considérant pour ce faire qu'il est nécessaire d'optimiser la gestion par le recours aux facultés offertes par l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur le rapport de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés lors de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	300 000 €
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	400 000 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	200 000 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	3 100 000 €
Chapitre 503	Aménagement du quartier de la gare	200 000 €
TOTAL		4 200 000 €

Ces dépenses feront l'objet d'inscriptions budgétaires lors de l'adoption du budget primitif 2018.

Fait à Tavaux,
Le 14 décembre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale